



Délibération n°19-20
Avis sur le Programme Régional de la Forêt et du Bois
(PRFB) de la région Centre-Val de Loire pour 2019-2029

Présents : 9
Pouvoirs : 4

Suffrages exprimés : 18 (liste jointe en annexe)
Absents : 12

En référence au règlement intérieur des instances du Syndicat Mixte du Parc naturel régional du Perche au chapitre II à l'article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement du Président, les fonctions du Président sont provisoirement exercées par le doyen des Vice-Présidents.

PREAMBULE :

Sur la base des informations et des documents remis en séance, Brigitte PISTRE, Vice-Présidente, présente le projet du Programme Régional de la Forêt et du Bois (PRFB) de la région Centre-Val de Loire pour 2019-2029.

DELIBERATION :

Vu le décret du 1^{er} septembre 1994 sur les Parcs naturels régionaux,
Vu les articles L.5711-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales
Vu la Charte du Parc naturel régional du Perche,
Vu les statuts du Parc naturel régional du Perche,
Vu la lettre de la Préfecture de la région Centre-Val de Loire en date du 1^{er} avril 2019, sollicitant l'avis du Parc sur le projet du Programme Régional de la Forêt et du Bois (PRFB) de la région Centre-Val de Loire pour 2019-2029,
Considérant la qualité du travail de synthèse réalisé et le respect des dispositions de la Charte du Parc,

Après avoir pris connaissance de cette proposition,

Le Bureau Syndical, décide, à l'unanimité,

d'approuver le projet du Programme Régional de la Forêt et du Bois (PRFB) de la région Centre-Val de Loire pour 2019-2029. Deux observations peuvent être formulées :

- l'incitation au développement de la filière peuplier : l'intérêt écologique de ce bois est souligné mais un point de vigilance sur l'emplacement de ces boisements est à conserver (boisement de zones humides, de fonds de vallée)
- regret qu'un PRFB ne s'intéresse pas davantage aux autres ressources boisées des territoires, notamment le bois de haies.

d'autoriser le Président à signer l'ensemble des documents afférents à cette décision.

Le Président




Jean-Michel BOUVIER